

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV Actions Grandes Marques

FRO014010XA5

31/03/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Actions internationales - général

Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser une performance, diminuée des frais de gestion financière, supérieure à l'indice de référence MSCI World, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, en s'exposant aux grandes marques internationales reconnues, au moyen d'une gestion discrétionnaire active et d'une exposition aux marchés actions de toutes zones géographiques.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
01/09/2025

Date de lancement de la part
01/09/2025

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions internationales

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIGMVA

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,40%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,40%

Indice de référence
MSCI World



▶ Actif net du fonds	554,20 M€
▶ Actif net de la part	0,20 M€
▶ Valeur liquidative	93,25 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-	-



▶ Gérants



Frédéric Tassin



Charles Haddad

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,21	6,49
▶ Couverture note ESG	99,47%	98,22%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV

Actions Grandes Marques

FR0014010XA5

31/03/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Technologie	36,8	30,3
Biens et services industriels	9,0	12,3
Services financiers	8,9	4,3
Santé	7,7	9,3
Produits et services de consommation	7,7	2,0
Aliments, boissons et tabac	5,8	2,8
Energie	4,3	5,0
Banques	3,7	7,2
Voyages et loisirs	2,5	1,5
Assurance	2,5	3,0
Télécommunications	1,7	2,5
Médias	1,5	1,1
Commerce de détail	1,5	5,6
Produits chimiques	1,4	1,1
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,4	1,7
Immobilier	1,3	1,8
Automobiles et pièces	1,2	2,2
Construction et matériaux	0,8	1,3
Services aux collectivités	-	3,1
Ressources de base	-	1,9
Autres	-	-
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,3	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	NVIDIA CORP	7,1
US	Technologie	
	MICROSOFT CORP	5,3
US	Technologie	
	APPLE INC	4,2
US	Technologie	
	ALPHABET INC CLASS A	3,5
US	Technologie	
	JPMORGAN CHASE	2,9
US	Banques	

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	70,4	69,4
France	8,9	2,4
Japon	6,7	5,7
Suisse	3,6	2,7
Allemagne	2,2	2,3
Royaume-Uni	2,0	4,0
Pays-Bas	1,9	1,6
Hong kong	1,4	0,5
Irlande	1,2	1,2
Italie	0,7	0,8
Danemark	0,7	0,4
Uruguay	-	0,1
Suède	-	0,8
Autres Pays	-	8,1
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,3	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
USD	74,0
EUR	13,4
JPY	6,7
Autres devises	5,9

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	1,3
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	98,7

► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	74
Taux d'exposition actions (%) ⁽⁶⁾	99,7

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV

Actions Grandes Marques

FR0014010XA5

31/03/2026



► Commentaire de gestion

Les marchés actions ont reculé à la suite du déclenchement de la guerre au Moyen-Orient, l'attention des investisseurs restant largement concentrée sur l'évolution du conflit, en particulier après la fermeture du détroit d'Ormuz. La forte hausse des cours du pétrole et les perturbations observées sur certaines chaînes d'approvisionnement ont alimenté l'aversion au risque. Pour autant, les marchés ont continué de privilégier l'hypothèse d'un conflit de durée limitée, appelé à se résorber dans les prochaines semaines, sans intégrer pleinement un scénario de fermeture prolongée du détroit.

Aux États-Unis, l'attention portée à la conjoncture macroéconomique est quelque peu passée au second plan en mars, compte tenu de l'escalade au Moyen-Orient. Les États-Unis sont généralement perçus comme 1) plus résilients au choc énergétique mondial que leurs homologues internationaux ; et 2) la Réserve fédérale est considérée comme plus encline à privilégier le volet emploi de son mandat, en regardant au-delà du choc énergétique pour se concentrer davantage sur son impact sur l'activité. La dynamique du marché du travail a continué de s'assouplir en mars, avec des créations d'emplois non agricoles (NFP) de février nettement décevantes (-92k contre 55k attendus, après 126k).

Les actions américaines ont ainsi reculé en mars, alors que le sentiment de marché s'est de nouveau orienté en faveur des États-Unis par rapport au reste du monde dans un contexte d'escalade géopolitique. Tous les secteurs américains ont terminé le mois en baisse, à l'exception de l'Énergie, qui a surperformé dans le sillage de la hausse du pétrole. La technologie a également relativement bien résisté, avec un recul limité en mars (les « Mag7 » ayant sous-performé l'ensemble du secteur). Les autres secteurs relativement résilients ont été les services aux collectivités et les financières, tandis que les principaux retardataires ont été l'industrie, la santé et les biens de consommation de base.

En Europe, la macroéconomie a constitué un point d'attention majeur en mars, la guerre au Moyen-Orient ayant interrompu le récit de reprise conjoncturelle. La vulnérabilité de l'Europe à un choc sur les prix de l'énergie, ainsi que le souvenir encore vif de 2022, ont entraîné un ajustement rapide des anticipations macroéconomiques. Comme aux États-Unis, tous les secteurs ont terminé en baisse à l'exception de l'Énergie. Les secteurs de la chimie, des services aux collectivités, des télécommunications et de l'assurance ont relativement surperformé, tandis que plusieurs segments jusqu'alors privilégiés, notamment les banques, l'industrie et les ressources de base, ont sous-performé. Les secteurs exposés à la consommation ont également enregistré de faibles performances.

L'Asie a été la région la plus pénalisée par l'escalade géopolitique, en raison notamment de sa forte dépendance aux importations d'énergie. Ce contexte a provoqué un retournement marqué sur plusieurs marchés qui figuraient parmi les meilleurs performeurs depuis le début de l'année, en particulier la Corée, le Japon et Taïwan.

La thématique grandes marques a sous-performé le marché en mars. Dans ce contexte le portefeuille affiche une performance proche de celle du MSCI World malgré la forte surperformance de l'énergie et la forte sous-performance de la consommation. En effet, les secteurs de la consommation discrétionnaire et de la consommation de base sont structurellement surexposés aux grandes marques et ont subi de plein fouet les impacts négatifs de la guerre au Moyen-Orient avec des inquiétudes à court terme sur les coûts et la confiance des consommateurs. Les secteurs de l'industrie, des matériaux et des financières affichent une performance relative positive.

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV

Actions Grandes Marques

FR0014010XA5

31/03/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	19/11/2013
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV

Actions Grandes Marques

FR0014010XA5

31/03/2026

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECOURVEMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SRRRI	Le SRRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».	TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.
RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.
ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

OFI INVEST GRANDES MARQUES PART VYV

Actions Grandes Marques

FR0014010XA5

31/03/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.